



Vallée du **Carol**

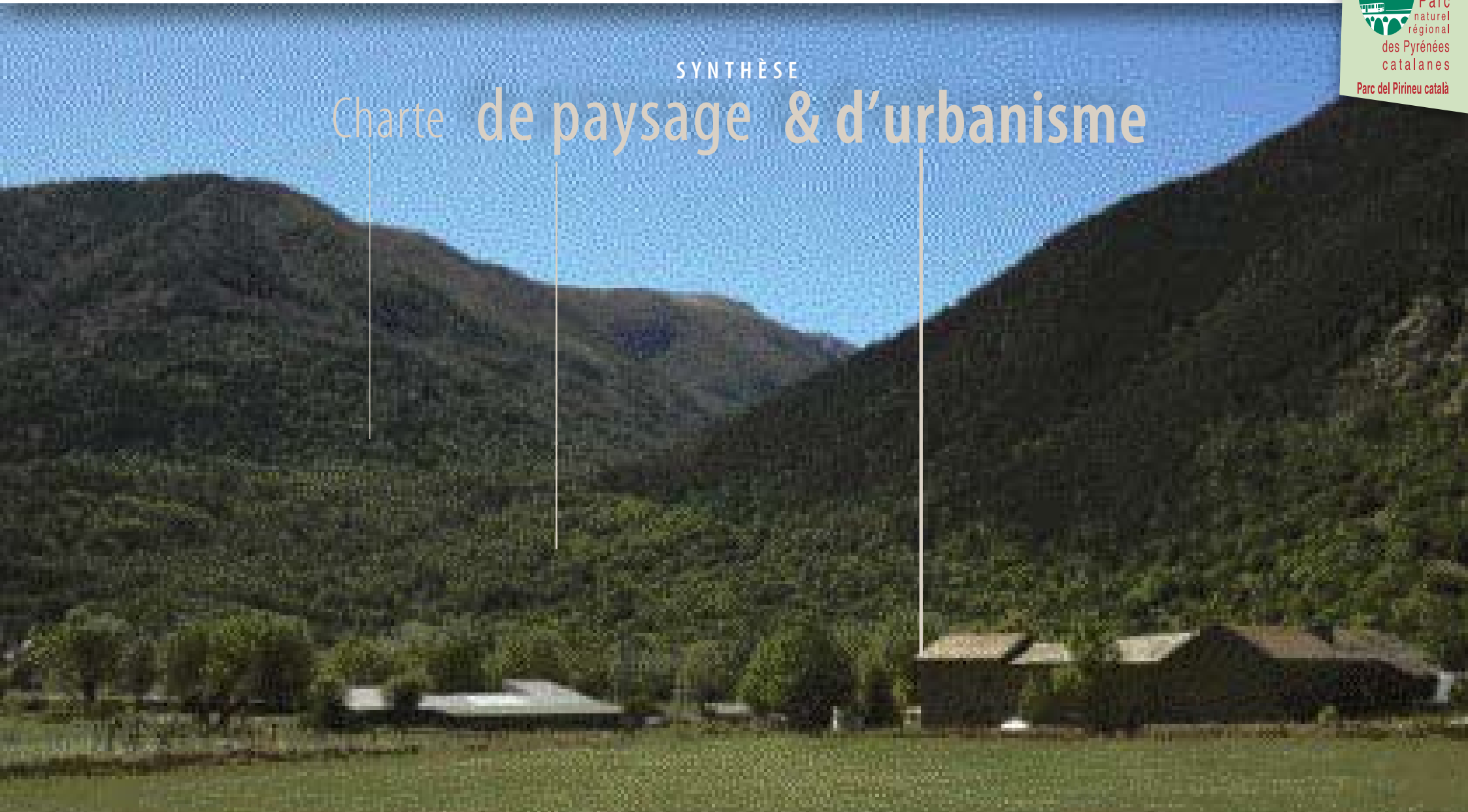


Parc
naturel
régional
des Pyrénées
catalanes

Parc del Pirineu català

SYNTHÈSE

Charte de paysage & d'urbanisme



Introduction

Sommaire

Introduction

Carte de situation de la charte sur le territoire du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes / **P02**

Carte de la charte paysagère et ses communes / **P03**

Première partie
DIAGNOSTIC

Le relief / Les paysages / **P04**

Les villages / **P05**

Deuxième partie
LES ENJEUX

Le relief / Le climat / Les matériaux / **P06**

L'habitat / Les nouvelles formes d'habitat / Les objectifs et enjeux particuliers / **P07**

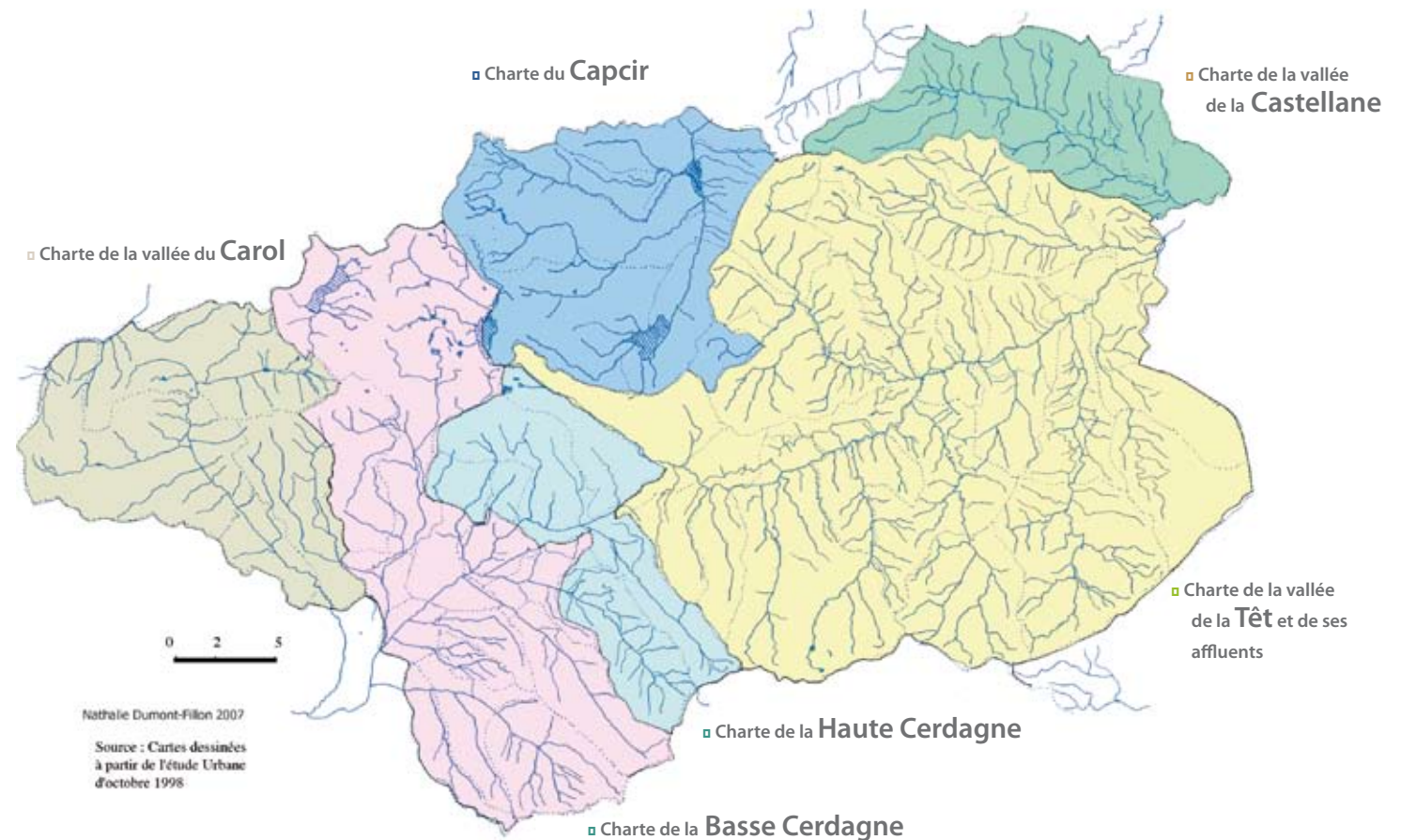
L'impact sur le paysage / **P08**

Troisième partie
LES ORIENTATIONS

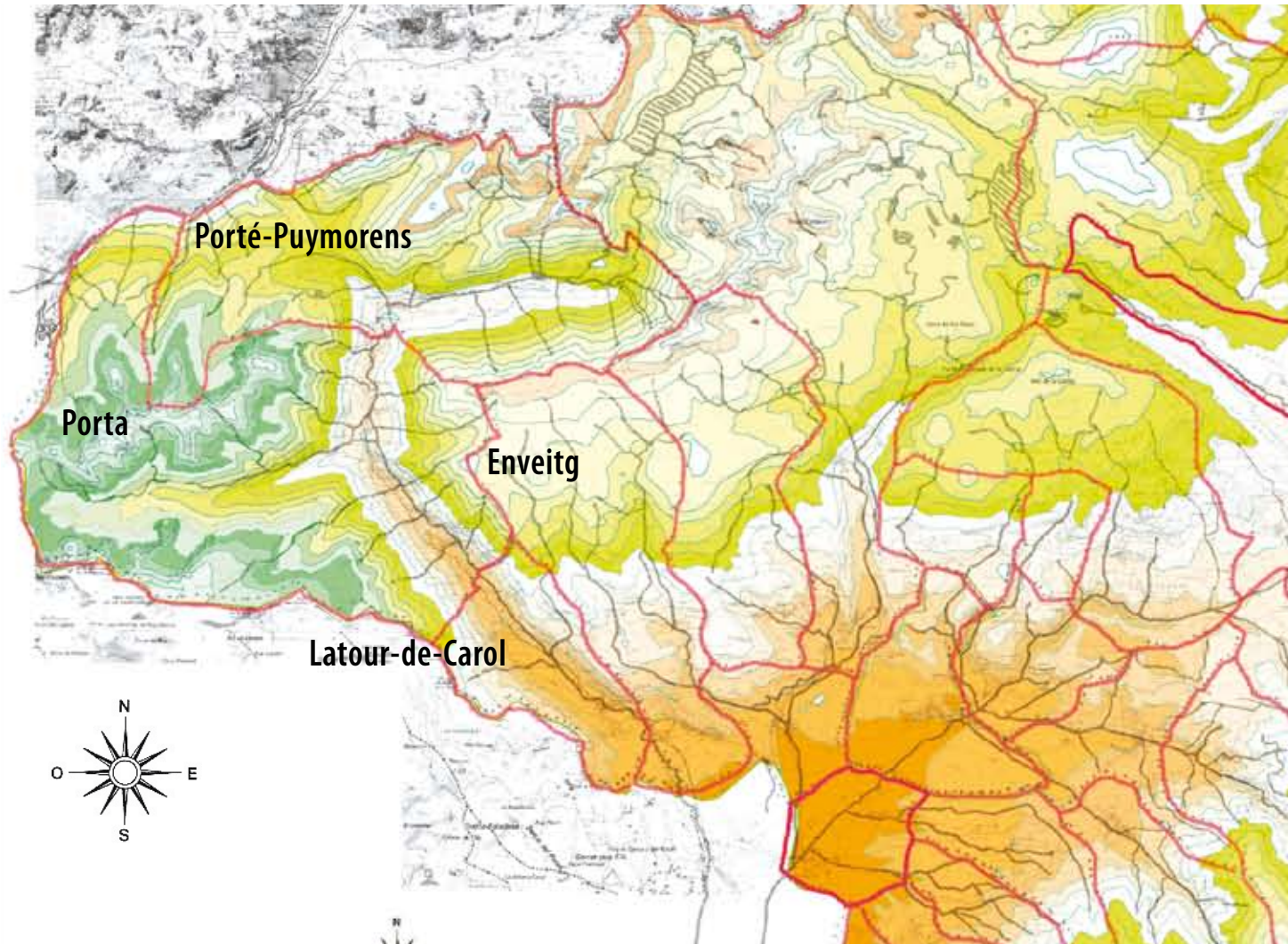
La planification et la gestion communales / **P09**

Quatrième partie

L'encart du randonneur / **P11**

Carte de situation des **6 chartes** de paysage et d'urbanisme sur le territoire du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Introduction

Carte de la **charte** paysagère et ses communes

/ Carte NDF - Source Urbane /

En bleu : les vallées
En orange : les plateaux d'altitude
En vert : les crêtes et hauts sommets des massifs
En blanc : les versants des massifs
Traits rouges : les limites communales.

Le Diagnostic

Introduction

La charte de la vallée de Carol qui s'étend sur une superficie de 17 649 ha est l'une des plus petites du parc régional. Elle compte quatre communes: Enveitg, Latour-de-Carol, Porta et Porté-Puymorens.

Les chaos de pierres, les terrasses de cultures et les cours d'eau accompagnent les paysages tout au long de la vallée.

Relief et chevelu hydrographique

Paysage montagneux, le territoire de la charte regroupe une multitude de ruisseaux, mais la rivière principale qui la traverse est le Carol.

De ce chevelu géographique qui traverse la charte, on ne peut exclure l'importance de l'étang de Lanoux, Font-vives et du Passet (Porté-Puymorens).

Globalement, les villages et hameaux suivent le cours du Carol, excepté Enveitg qui est dominé par deux autres cours d'eau et dont le relief est un peu plus doux.

Le paysage témoigne immédiatement du passé historique du site, de ses caractéristiques frontalières et de passage. Par exemple, la vallée du Carol, porte d'entrée, est protégée par un grand nombre d'édifices, de tours. Ainsi, le réseau est constitué de trois parties:

- 1/ La Tour Cerdane de Porté-Puymorens (estimée du XI^e siècle);
- 2/ Le château de Carol dont il ne reste que deux tours en ruines;
- 3/ Une tour de surveillance de Latour-de-Carol au sommet du rocher où est l'actuelle église.

Vallées et paysages agricoles

La vallée du Carol est traversée par la route nationale 20, ainsi, de Porta à Enveitg (tunnel de Puymorens) on surplombe le cours d'eau, parfois on le franchit en voiture. Cette vallée est également perceptible en se promenant à Latour-de-Carol, ou en train entre Porté-Puymorens et Latour. Ce dernier permet d'observer le fond de vallée, les prairies, les bâtiments agricoles, mais aussi les versants, les sommets, ou encore les toitures des villages et notamment les tours de Carol.

La vallée du Carol, étroite entre Porta et Latour-de-Carol, s'ouvre au niveau de Riutès et plus encore à Enveitg et à Latour-de-Carol, là où l'occupation du sol est à dominante de bocage; paysage bocager donc qui se ferme vers l'Ouest et s'ouvre vers l'Est.



/ Alignements des mailles du bocage /

Première partie

À l'intérieur des villages

- Pour ce qui est de Porté-Puymorens, c'est le village le plus proche de l'Andorre, de l'Espagne et du département de l'Ariège. Le vieux village se trouve encadré par trois cours d'eau que sont le Carol, le Cortal Rosso et le Rec de Pimorens appelé aussi torrent de la Vignole;
- Porta (Port qui signifie Col) est une commune de montagne s'étendant sur 6 600 ha et profitant des bienfaits de deux cours d'eau : outre le Carol, la rivière de Campcardos et son étang Gros (à l'Ouest);
- à 1200 m d'altitude, Latour-de-Carol est constituée de quatre hameaux : Quès, Riutès, Saint-Pierre de Cédret et Yrivals. Sa gare internationale est un véritable nœud ferroviaire des lignes espagnoles, françaises et de celles du Train Jaune;
- Enveitg est constitué de trois hameaux les hameaux de Béna, Feners et Brangoli.

De cet intérêt évident que peuvent susciter ces quatre villages, la question des transitions des villages entre eux et l'amélioration de leur raccordement à la nationale peuvent être traitées.



/ Hameau de Carol /



/ Vallée du Campcardos /

Deuxième partie

Les enjeux

La variété des paysages urbains

De nombreux facteurs contribuent à la diversité des paysages urbains rencontrés dans le Parc, tant du point de vue de l'organisation urbaine que de la typologie des constructions. La diversité des sites et des historiques des différentes communes confère à chacune d'elles une spécificité qui doit être évaluée et prise en compte.

Le relief du Carol

Quatre grandes catégories de paysages urbains découlent principalement des caractéristiques locales du relief :

- ▣ les vallées ouvertes la vallée du Carol et la vallée de Lanoux ;
- ▣ la plaine agricole lieu où la vallée s'ouvre sur la plaine et lieu de confluence des rivières Carol et Sègre où le bocage cerdan structure les espaces agricoles entre les villages ;
- ▣ les versants boisés le bac (ubac) versant à l'ombre et la soulane (adret) versant ensoleillé encadrent les vallées encaissées ;
- ▣ la haute montagne le massif du Carlit et du Campcardos.

Les climats

Bien que très variés et échelonnés entre Méditerranée et haute montagne, l'ensoleillement est une constante remarquable.

La vallée du Carol est protégée par les montagnes d'Ariège et d'Andorre, les pluies y sont donc plus faibles et l'ensoleillement plus abondant. L'altitude moyenne de la vallée est de 1 300 mètres, le climat y est plus sec que les régions voisines, exposées aux précipitations d'origine atlantique ou méditerranéenne.



/ Village de Porté-Puymorens /

Les matériaux

Ils contribuent fortement à la composition des paysages urbains. Le plus significatif est l'utilisation de la llose de couverture ou de ses produits de substitution, car le relief accidenté du site donne à peu près partout de nombreuses vues sur les toits et confère à ces derniers une importance paysagère évidente. La llose, produit local, a longtemps été utilisée avant d'être remplacée par la llose calibrée, plus légère et moins coûteuse. Sa réhabilitation, ne pouvant pas être toujours possible, pose ainsi une vraie question.

Deuxième partie

L'habitat

L'habitat rural lié à l'agriculture est, lui, en voie de disparition ainsi que les pratiques qui l'ont engendré. Les mutations du monde agricole ont rendu obsolètes la plupart des formes d'exploitations rurales. La mécanisation a forcé à la spécialisation des activités, induit le regroupement foncier ou la déprise des terres difficiles.

Les nouvelles formes d'habitat

Le récent renversement de la tendance démographique (1980/90) qui ramène dans les villages ou leurs abords ceux qui quittent la ville ont constitué une nouvelle forme d'habitat. Un nouveau rapport s'est instauré entre les arrivants, leur environnement et leur habitat : affranchissement du contexte, déstructuration et banalisation des paysages.

D'un point de vue architectural, les volumes se sont ouverts, schématisés, et le terrain devient le simple support de la maison.

Le décalage entre le caractère rural initial et la destination essentiellement touristique des constructions nouvelles est ainsi accentué.



/ Village de Porta /

Les objectifs et enjeux particuliers

La réhabilitation, la rénovation des constructions anciennes suit le mouvement général de détachement de la ruralité. C'est socialement et techniquement inévitable. Il paraît cependant indispensable de proposer de bonnes références pour la sauvegarde et la mise en valeur des éléments existants lorsqu'ils constituent un enjeu patrimonial intéressant.

Il est à noter que les interventions des services de l'État, du CAUE, des architectes... ravivent ce goût pour le respect et la valorisation du patrimoine.

L'enjeu aujourd'hui est donc de fixer les bonnes pratiques de cette approche de valorisation des patrimoines et les outils ne se trouvent pas uniquement dans les documents d'urbanisme.

(cf. : cahiers de préconisations et guide pratique du Parc des Pyrénées catalanes)

Il s'agira d'une part, de fixer les objectifs visés, les types d'ouvrages devant être conservés, la bonne façon de les réutiliser et de les préserver, les précautions à prendre pour ne pas les dénaturer ; et d'autre part, de prouver que la préservation d'un ouvrage et sa mise en valeur peuvent faire partie d'un programme de réhabilitation où il trouvera son utilité.

Enfin, il faudra trouver les moyens d'un arbitrage statuant sur chaque projet pour évaluer la part à faire aux contingences actuelles et celle qu'on doit conserver au patrimoine commun.

Il s'agit là d'une pratique plus pédagogique que réglementaire, tentant d'intervenir en amont sur les projets, plutôt que de s'en référer au pouvoir de police du maire.

Deuxième partie / Les enjeux

Les impacts sur le paysage

Les situations communales se trouvent parfois très dépendantes de leurs particularités géographiques, historiques ou simplement confrontées à une évolution conjoncturelle marquée, susceptible d'influencer leurs devenir et leurs paysages. Par exemple, les communes comportant une station de ski. On peut alors constater une polarisation des regards sur la situation communale et son développement.

Ce qui peut conduire à répondre de façon massive à la demande foncière, à la construction de nouveaux immeubles, nouveaux hôtels... dans le but de répondre à une demande et de générer du développement au détriment de quelques principes tels que l'économie de l'espace, la préservation des ressources naturelles, l'optimisation des déplacements, la mixité...

On se heurte alors à deux problèmes :

- la croissance ne pourra pas être infinie ;
- le développement urbain n'est pas réversible (ou très difficilement).

Il faut donc être très prudent et la logique économique doit concilier la logique sociale, environnementale et paysagère.

Il est alors essentiel de recourir à une méthode de conception qui s'entourera dès le début de toutes les compétences et avis, concernant l'opportunité du projet, son site, son importance ou sa forme.



/ Village de la Tour de Carol /

Troisième partie

Les orientations

La charte est une action publique à caractère incitatif. Il s'agit donc d'encourager les comportements d'acteurs soit en les initiant, soit en soutenant les démarches partenariales déjà engagées.

Il est à préciser que la charte ne peut pas résoudre tous les aspects de la vie communale, mais se recentre sur les axes forts du paysage et de l'urbanisme. Exemple: le lien entre l'activité agricole qui doit être encouragée et soutenue, et le développement maîtrisé des projets urbains.

La charte de paysage et d'urbanisme et les autres outils développés par le Parc (cf.: cahiers de préconisations et guide pratique du Parc des Pyrénées catalanes) peut néanmoins accompagner le travail sur des thèmes utiles à l'élaboration des projets communaux, tels que les implantations des futures constructions, l'orientation du bâti, la création de voiries, la possibilité de réinvestir des bâtiments existants...

En conséquence, il convient de considérer la charte comme un outil qui permet au minimum de porter un diagnostic précis (pouvant être remis à jour), de proposer aux habitants une meilleure connaissance des communes, et bien entendu de permettre une articulation de plusieurs échelles de connaissance, entre la dimension du Parc naturel régional dans son ensemble, celle des territoires et des habitants.



/ Rivière de Carol /

Les orientations de la charte de paysage et d'urbanisme sont une étape majeure de ce document-cadre, qui devient ainsi un véritable contrat, un véritable support de propositions.

Trois types d'actions que la commune peut développer :

- ▣ les actions concrètes, à court ou moyen terme par exemple la gestion des déchets, la création, l'entretien et la gestion des espaces publics;
- ▣ la planification, qui passe par l'élaboration des documents d'urbanisme;
- ▣ la pédagogie, action dynamique qui doit tenir compte du long terme.

La planification et la gestion communales

LA COMPOSITION URBAINE / *Continuité / Discontinuité du domaine bâti*

Cet aspect du développement communal pose dans de nombreux cas des problèmes d'évaluation au bureau d'étude chargé du document d'urbanisme. En effet, entrent en jeu des considérations antagonistes dont l'origine se trouve principalement dans l'évolution des besoins, des moyens et des normes actuelles (normes réglementaires, sociologiques, culturelles). La composition urbaine doit également intégrer l'approche intercommunale. L'objectif est d'organiser de nouvelles extensions en cohérence avec le village initial et le reste du territoire.

On voit bien ici la difficulté à trouver le mode d'extension correct, qui proposera de nouvelles possibilités sans nuire à l'intérêt paysager.

Troisième partie / Les orientations

Dans les principes généraux qui régissent le cadre bâti d'une commune et son évolution, certains équilibres contribuent à déterminer le cadre urbain communal :

- ▣ le rapport habitat collectif/habitat individuel
- ▣ le rapport habitat permanent/résidences secondaires
- ▣ le bourg centre restructuration urbaine ou réhabilitation des vacants ?
- ▣ l'arbitrage entre pression urbaine et enjeux agricoles
- ▣ le taux de développement communal et le choix des cibles habitat, emploi, commerce, tourisme ?
- ▣ la valorisation de l'espace paysager collectif ou protection des situations individuelles ?
- ▣ quel engagement communal dans une démarche pour la maîtrise foncière ?
- ▣ respect et valorisation des patrimoines culturels et naturels.

Les perspectives de développement sont très inégales, mais le paysage reste le bien commun.

Objectif : limiter les déséquilibres territoriaux, homogénéiser les efforts réglementaires, harmoniser le développement local en renforçant l'identité du Parc.

Pour cela, un outil : le document d'urbanisme à composante intercommunale qui spécifie notamment que toutes les études d'élaboration ou de révision des documents d'urbanisme aborderont leur diagnostic sous l'angle paysager par priorité.

LES ACTIONS LIÉES À L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il faut accompagner la prise de conscience émergente de l'enjeu touristique, du poids que pourra représenter le capital paysage dans la balance économique de l'avenir.

La difficulté reste celle de l'évaluation de la valeur exploitable de ce capital, à court, moyen ou long terme, et de l'impact du développement du cadre bâti sur cette valeur.

Accueillir des visiteurs pour « vendre le paysage », oui, mais les structures d'accueil ne vont-elles pas en diminuer l'attractivité ?

La réponse contient des termes de mesure et de qualité.

Sur le plan de la mesure, quel est le bon compromis entre l'accueil et la préservation ?

Les principaux enjeux sont l'harmonisation intercommunale du développement et surtout, la maîtrise de ses équilibres démographiques, économiques et sociologiques.

Sur le plan qualitatif (et c'est là que la charte intervient en premier), la charte doit fournir à tous les opérateurs le référentiel qui leur permettra d'associer leur action à celle du sens commun, c'est-à-dire au respect raisonné du patrimoine, au respect des règles de prise en compte des besoins nouveaux et des moyens offerts pour y répondre.

Quatrième partie / Paysages naturels... paysages culturels...

L'encart du randonneur

... dans le massif du Campcardos

Le massif du Campcardos, qui s'étend à l'Ouest du Parc des Pyrénées catalanes, est parcouru par une superbe vallée et dominé par un sommet remarquable. L'itinéraire emprunté ici débute au niveau du village Porta (1 500 m d'altitude) et suit en partie le GR7 (sentier balisé rouge et blanc) jusqu'à la Portella Blanca d'Andorra. Il faut compter une dizaine d'heures de marche et une bonne dose d'efforts pour en parcourir l'ensemble...

Jonction de la vallée du Campcardos et de la vallée du Carol.

Le sentier s'élève rapidement dès le départ de la randonnée à travers la forêt de feuillus qui recouvre la jonction entre la vallée suspendue de Campcardos et la vallée principale du Carol. On se trouve en fait sur un ancien chemin muletier, toujours recouvert par les pavés de granite. Les murets de pierres sèches courent tandis que les troupeaux en estive (bovins et ovins) pâturent sur les herbages de la vallée.

On pourra longuement admirer le Pic de Peiraforca, qui domine majestueusement la vallée. L'emprunte de l'homme s'estompe au fur et à mesure de la progression. Les constructions de pierres finissent par disparaître à hauteur de l'Estany Gros, seul plan d'eau de la vallée. Après cet étang, le randonneur arrive au niveau d'un large replat où serpente le cours du Campcardos et où paissent quelques chevaux.



Deux options peuvent alors être envisagées : soit de poursuivre en direction de la Portella Blanca d'Andorra, soit de prendre plein Sud, hors sentier, en direction du Puig de Campcardos. Dans la seconde option, un sentier vaguement caime guide le randonneur à travers les rhododendrons et les énormes blocs de granite qui occupent l'ancien cirque glaciaire.

Dominé par un impressionnant piton rocheux (le Roc Colom), le paysage devient très minéral. On atteint assez rapidement

la Portella de Meranges, col étroit où la borne frontière 428 marque le passage de la frontière entre la France et l'Espagne. Il reste alors moins de 300 m pour atteindre le Pic qui surprendra le randonneur par sa physionomie : un simple affleurement de blocs rocheux plantés à l'oblique dans un socle presque plat.

Avec ses 2 905 m d'altitude, il arrive en troisième position du trio de tête des plus hauts sommets des Pyrénées orientales. Le Puig de Campcardos se montre aussi être un fabuleux belvédère sur le massif du Carlit, la Cerdagne, la Serra del Cadi et même les Hautes Pyrénées...

Une longue descente attend alors le randonneur pour retrouver le fond de la vallée... Les plus motivés pourront prendre la direction de la Portella Blanca d'Andorra, un petit col très accentué marquant la frontière entre la France, l'Espagne et l'Andorre.



/ Vue sur le massif du Carlit depuis la vallée du Campcardos /

Charte de paysage & d'urbanisme

Vallée du Carol



Dossier de restitution complet réalisé par Nathalie DUMONT FILLON Architecte-Paysagiste DPLG et Xavier DAURES Architecte DPLG et Urbaniste - Février 2008 -
Consultable dans les locaux du Parc : 1 rue Dagobert 66 210 Mont-Louis et sur site www.parc-pyrenees-catalanes.fr

Crédit photographique : Nathalie DUMONT FILLON, Xavier DAURES et Nicolas PETTINI – Stagiaire au Parc naturel régional des Pyrénées catalanes – Février/ Septembre 2007.

Coordination : Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Comité de pilotage composé des élus de la Commission urbanisme et aménagement et de monsieur Grégoire VALLBONA - Maire d'Egat, Vice-président du Parc et Président de la Commission urbanisme et aménagement.

Contact : contact@parc-pyrenees-catalanes.fr ; nicolas.antoine@parc-pyrenees-catalanes.fr

Avec le soutien technique et financier du Conseil Général des Pyrénées Orientales, du Conseil Régional de Languedoc Roussillon, de l'Europe et du programme LEADER +, de l'Etat et notamment de la DIREN Languedoc Roussillon ainsi que de l'ensemble des partenaires du Parc : DDE 66, DDAF 66, Chambre d'Agriculture 66, ONF 66, RTM 66, CAUE 66, SDAP 66, SAFER Languedoc Roussillon, Odit France.

